

HandBall Club Carcassonnais

Le **H** : l'abrasement del país nòstre.

NOM, Prénom :

Sexe : M F Date de Naissance :/...../.....

Tel Domicile :

Portable :

Email (Joueur)*:@.....

***EMAIL Ecrit en MAJUSCULE et LISIBLE**

HandBall Club



Licence validée le:	
Licence qualifiée le:	
Section:	

Carcassonnais

Dossier d'inscription MAJEUR

Licences sportives

Saison 2023-2024

Paiement Partiel

Paiement TOTAL



HandBall Club Carcassonnais

Le H : l'abrasement del país nòstre.

Fiche de renseignements HBCC (à retourner au secrétariat)

Parties à compléter entièrement en MAJUSCULE :

NOM PRÉNOM :

nom de jeune fille:

SEXE : F.. ..M..

ADRESSE :

CP:.....VILLE

Date et Lieu de Naissance :/...../.....

à

Tel Domicile :

Portable :

Tarifs des cotisations 2023/2024 :

Chèques à l'ordre du Handball Club Carcassonnais. Possibilité de régler en plusieurs fois.
Tarifs spécifiques si rapprochements d'équipes entre clubs.

	Masculins	Féminins
- Né en 2008 et avant (-17 -18 et Séniors) :	210Euros	210 Euros
- Né en 2009 et 2010 (-15 ans) :	190 Euros	180Euros
- Né en 2011 et 2012 (-13 ans) :	170 Euros	160 Euros
- Né en 2013 et 2014 (- 11 ans)	140 Euros	
- Né en 2015,2016,2017 (EHB)	130 Euros	
-Baby hand.....	90 euros	
- Dirigeants :	110 Euros	
- Loisirs :	110 Euros	
- Étudiants (3 ^{ème} cycle).....	110 Euros	
- Membre bienfaiteur.....	60 Euros	

Dossier d'inscription
Saison **2023/2024**

HBCC Halles aux sports NICOLE ABAR
Avenue des Berges de l'Aude 11000 Carcassonne
hbccinscriptions11@gmail.com

Tél :04-68-47-00-77

Email: hbcc@3111



HandBall Club Carcassonnais

Le H : l'abrasement del país nòstre.

Inscription saison 2023/2024

Parties à compléter : (à retourner au secrétariat)

- La fiche « **Fiche de renseignements HBCC** ». L'ensemble des cadres relatifs aux licenciés et à leurs parents (pour les mineurs) doivent être dûment complétés.
- La fiche « Droits à l'image »
- La fiche « Autorisation de déplacements »

Pièces à joindre au dossier électronique par internet uniquement:

Les pièces sont à insérer directement sur le lien reçu de la Fédération Française de HandBall.

- Certificat médical OBLIGATOIRE à scanner (**uniquement** sur le modèle fédéral joint)
- Questionnaire de santé de la FFHB
- **La pièce d'identité à scanner recto verso et /ou livret de famille pour le nouveau licencié**
- **pour les mineurs** : L'autorisation parentale jointe à signer et à scanner.
- Scanner une **seule photo d'identité de bonne qualité.**
- **PAIEMENT**
- **Chèque de licence** à l'ordre de "Handball Club Carcassonnais"
- CARTE BLEUE /ESPECES/CHEQUES VACANCES /COUPONS SPORTS => secrétariat
- Photocopie de la **carte étudiante** (pour les étudiants en post Bac) => secrétariat
- **LA LICENCE NE SERA VALIDE ET QUALIFIE UNE FOIS LE PAIEMENT EFFECTUÉ**

Retour documents :

Retour de toutes les pièces en une seule fois

(fiches renseignements, droits à l'image, déplacements et paiement)

- Par courrier postal à l'adresse du siège du HBCC (Halle aux sports Nicole Abar, Avenue des berges de l'Aude, 11000 Carcassonne)
- Au siège du HBCC aux heures d'ouvertures du secrétariat lundi au vendredi 8h30-11h30

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA AUTOMATIQUEMENT REFUSÉ

HBCC Halle aux sports NICOLE ABAR

Avenue des Berges de l'Aude 11000 Carcassonne

hbccinscriptions11@gmail.com

Tél :04-68-47-00-77

Dossier d'inscription
Saison **2023/2024**



REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 :

Le présent règlement intérieur s'applique à tous les licenciés(es) du club HBCCARCASSONNAIS.

Article 2 :

Le (la) licencié(e) s'engage à participer avec régularité aux entraînements et compétitions organisés par le club sous peine de sanction en cas de manquement (perte du conventionnement si moins de 75% d'entraînements effectués pour le collectif¹). Il ou elle s'engage également à signaler toute absence (entraînement ou match) au responsable de l'équipe ou à l'entraîneur. Le (la) licencié(e) s'engage à honorer les tâches qui lui sont confiées (arbitrage, secrétaire à la table, responsable de salle...).

Article 3 :

Les responsables d'équipe veilleront à ce que les joueurs(ses) respectent les installations mises à leur disposition. Toute dégradation occasionnée par un joueur(se) du club donnera lieu à un dédommagement et sera passible de sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion. Chaque licencié(e) s'engage à respecter les arrêtés municipaux (résine...).

Article 4 :

Tout membre du club manquant de respect à un entraîneur, à un dirigeant, à un camarade, à l'arbitre, au public ou aux adversaires (joueurs(ses), coach, dirigeant, parents) sera convoqué devant le BD qui décidera d'une sanction à appliquer. Celle-ci pourra aller du simple avertissement à l'exclusion définitive en passant par des matchs de suspension. Le (la) joueur(se) mineur(e) incriminé(e) sera obligatoirement accompagné(e) à cette réunion par ou son représentant légal. Tout membre du club commettant une irrégularité au regard des règlements de la FFHB sera convoqué devant une commission qui décidera de la sanction à appliquer. Celle-ci pourra aller du simple avertissement à l'exclusion définitive en passant par des matchs de suspension et des travaux d'intérêt pour le club. Le (la) joueur(se) mineur(e) incriminé(e) sera obligatoirement accompagné(e) à cette réunion par ses parents ou son représentant légal.

Article 5 :

Les amendes des autorités de tutelle provoquées par un membre licencié du club (ou un collectif) seront à sa charge (ou celle des parents), sauf avis contraire du bureau.



HandBall Club Carcassonnais

Le H : l'abrasement del país nòstre.

Article 6 :

Aucun remboursement de licence ne sera accepté par le club en cours de saison

Article 7 :

Lors des déplacements (assurés par les parents pour les mineurs(es)), les conducteurs devront respecter les règles de bonne conduite (sécurité et code de la route) et les règles d'assurance. Toute infraction au code de la route sera imputable au conducteur. Pour la conduite des minibus, il est nécessaire de posséder un permis de plus de 3 ans.

Article 8 :

Chaque membre s'engage à respecter la quiétude des autres dans l'ensemble des installations. Les parents sont tenus de respecter et de faire respecter le règlement intérieur par leurs enfants. Le comportement pendant les matchs doit être irréprochable et conforme à l'éthique et les règles dictées par la Fédération Française de Handball (FFHB). Les contestations, les propos déplacés, les insultes, les menaces, les tentatives de brutalité ou les brutalités envers les arbitres, officiels délégués, joueurs(ses), entraîneurs, animateurs, dirigeants ou spectateurs, peuvent entraîner des sanctions internes telles que l'avertissement, l'exclusion temporaire ou définitive de l'association ou donner lieu à une procédure disciplinaire.

Article 9

La pratique sportive en état d'ébriété ou sous l'emprise de substance illicite est formellement interdite et peut conduire à l'exclusion du club

Article 10 :

Les responsables d'équipes et les dirigeants veilleront à l'application stricte de ce règlement

HandBall Club Carcassonnais
Halle aux sports NICOLE ABAR
Avenue des berges de l'Aude
11000 Carcassonne

☎ 04-68-47-00-77

✉ hbccadmi1@gmail.com

SIREN 348032491 - SIRET 34803249100063 - APE 9312Z

Fait à Carcassonne le

Signature et tampon du club

Le Président

HandBall Club Carcassonnais
Tél: 04 68 47 00 77
email: hbcc@st.fr
SIREN: 348032491

Signature du licencié

Dossier d'inscription
Saison **2023/2024**

HBCC Halles aux sports NICOLE ABAR
Avenue des Berges de l'Aude 11000 Carcassonne

hbccinscriptions11@gmail.com

Tél :04-68-47-00-77



Droits à l'image

Parties à compléter entièrement par le futur licencié en majuscule :

NOM PRÉNOM :

NOM PRÉNOM du responsable légal (si mineur):

ADRESSE :

CP : VILLE :

Autorise

le HANDBALL CLUB CARCASSONNAIS -HBCC-
Halle aux sports NICOLE ABAR avenue des berges de l'Aude
11000 CARCASSONNE

à reproduire la ou les photographies me représentant pour les usages suivants :

- Publication sur l'ensemble des supports de communication interne et externe du HBCC, actuels et à venir
- Publication sur l'ensemble des supports commerciaux du HBCC
- Publication par les partenaires institutionnels et médias du HBCC (presse écrite générale et spécialisée)

Cette autorisation est valable à compter de la date de signature et jusqu'à notification contraire de ma part à l'issue de la saison 2023/2024

Fait à, le/...../.....

Signature :

Le licencié



HandBall Club Carcassonnais

Le H : l'abrasement del país nòstre.

Autorisation de déplacement par un tiers dans son véhicule

Le week-end, votre enfant va être amené à disputer des matchs de compétitions dans les villages voisins. Dans le cas où vous ne pourriez pas être disponible ce jour-là pour amener votre enfant, le club met en place un système de covoiturage avec les parents des autres joueurs de l'équipe.

Dans ce cas, il est défini un point de rendez-vous, une heure départ et une heure d'arrivée connus de tous afin que les enfants restent tout le temps sous la surveillance d'un adulte responsable.

NOM PRÉNOM de l'enfant :

NOM PRÉNOM du responsable légal* :

ADRESSE :

CP : VILLE : .

NOM PRÉNOM du responsable légal :

ADRESSE :

CP : VILLE : .

* Si parents séparés.....

Autorise

Mon enfant à covoiturer avec les autres membres du Handball Club Carcassonne dans le cadre des activités que propose celui-ci.

Ce covoiturage peut se faire avec une personne tierce dans le but de se rendre sur le lieu de la manifestation.

Je m'engage à venir au point de rendez-vous aux heures prévues par le responsable du déplacement afin de faciliter au mieux l'organisation de tout le monde.

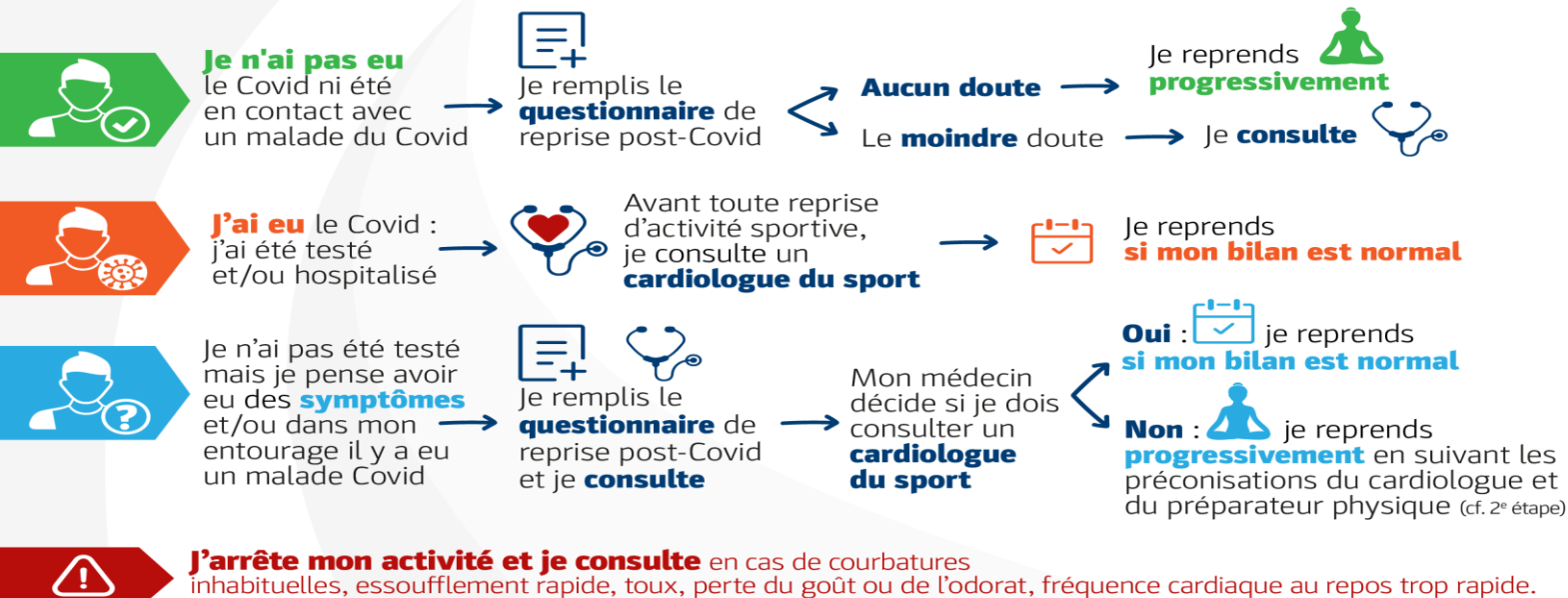
Fait à, le/...../.....

Signature :

Le Responsable légal

1^{re} ÉTAPE

Je veux reprendre une vraie activité physique



2^e ÉTAPE

J'ai eu l'aval médical



3^e ÉTAPE

Je reprends une licence 2023-2024

Pour l'obtention d'une licence permettant la participation aux activités compétitives et de loisirs :

Une visite médicale est **obligatoire** pour l'obtention d'un certificat d'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition ou en loisir, compte tenu des risques :

- cardio-vasculaires liés au virus lui-même
- musculo-tendino-ligamentaires dus au confinement



FFHANDBALL

CERTIFICAT MÉDICAL

(Article L231-2 du code du sport)

2023-2024

Je soussigné(e), docteur

certifie avoir examiné ce jour M. M^{me}

né(e) le (jj/mm/aaaa) :

et n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique sportive en compétition ou en loisir. *

Date (jj/mm/aaaa) :

Signature et tampon du praticien + Numéro RPPS :
obligatoires

Données morphologiques facultatives communiquées pour permettre une analyse globale fédérale anonyme :

TAILLE:

POIDS:

* Rayer la mention inutile

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffhb@ffhandball.net
94046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ffhandball.fr

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z



FFHANDBALL

ATTESTATION - QUESTIONNAIRE DE SANTÉ pour le renouvellement de ma licence Handball (ne concerne que les licenciés majeurs)

Dans le cadre de la demande de renouvellement de ma licence auprès de la FFHandball, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé QS-SPORT.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence.

J'ai répondu NON à chacune
des rubriques du
questionnaire



*dans ce cas : je transmets
la présente attestation
au club au sein duquel
je sollicite le renouvellement
de ma licence*

J'ai répondu OUI à une ou
plusieurs rubriques du
questionnaire



*dans ce cas : je suis informé
que je dois produire à mon club
un certificat médical datant de
moins de 6 mois et attestant
l'absence de contre-indication
à la pratique du handball*

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions réglementaires de la FFHandball relatives au certificat médical (article 30.2 des règlements généraux et articles 9 à 16 du règlement médical), disponibles dans l'Annuaire sur le [site Internet de la fédération](#)).

Nom et prénom : _____

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à :

Signature : _____

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffb@ffhandball.net
94046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ffhandball.fr

Association loi 1901 - N° Siret : 784 544 769 00044 / N° APE : 9319 Z



FFHANDBALL

Questionnaire de santé " QS-SPORT "

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON.		OUI	NON
Durant les douze derniers mois :			
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
À ce jour :			
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<i>NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>			



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Honorabilité des encadrants

(Licencié FFHandball)

Dans le cadre de l'engagement fédéral visant à renforcer son dispositif de prévention des déviations, notamment sexuelles et de protection de l'intégrité des pratiquants,

Je soussigné(e) [NOM Prénom] _____

né(e) le _____

certifie

- ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative qui contreviendrait à l'exercice d'une activité sociale d'encadrement au sein de la Fédération française de handball (club, comité, ligue, fédération) ;
- avoir été informé(e) que les articles L.212-9, L. 212-1, L. 223-1 et L. 322-1 du code du sport prévoient que les activités d'éducateur sportif, de juge-arbitre ou d'exploitant d'un EAPS (dirigeant d'association notamment) sont interdites aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits.

Je reconnais avoir été informé(e) par la FFHandball que :

- dans le cadre de ma licence auprès de la FFHandball, la présente attestation est un préalable obligatoire et nécessaire pour l'obtention de la mention « encadrant »¹ ; sont soumis à la production de cette attestation, les encadrants rémunérés ou bénévoles, les dirigeants, les arbitres, les encadrants médicaux et paramédicaux, toute personne intervenant dans l'encadrement sportif et technique d'une équipe, les officiels de table de marque et les juges délégués, tout officiel figurant sur une feuille de match, les candidats à une formation diplômante ou certifiante dispensée sous l'égide de la fédération, d'une ligue ou d'un comité, les membres des commissions nationales et territoriales, les bénévoles ou salariés, autres que les éducateurs sportifs licenciés, en contact direct avec les mineurs ;
- la mention encadrant attachée à ma licence peut donner lieu à un contrôle d'honorabilité, uniquement pour les dirigeants, les encadrants rémunérés ou bénévoles et les arbitres, auprès du FIJAISV (Fichier juridique automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes) du ministère de la Justice ainsi que du bulletin n° 2 du casier judiciaire. À ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la Fédération aux services de l'État au sens de l'article L.212-9, L. 212-1, L. 223-1 et L. 322-1 du code du sport².

Fait le _____ à _____

Signature

¹ Une mention « encadrant » peut être accordée, au titre d'une saison sportive, à toute personne titulaire d'une licence « pratiquant », « dirigeant » ou « blanche », valablement qualifiée et en cours de validité. Cette mention est délivrée après production d'une attestation sur l'honneur signée par le licencié demandeur, par laquelle il s'engage à respecter les règles de probité et d'incapacités fixées par l'article L. 212-9 du code du sport.

² Autorisés par le code de procédure pénale à consulter le bulletin N° 2 du casier judiciaire et le FIJAIS, les services de l'État sont en mesure de vérifier l'honorabilité des éducateurs sportifs bénévoles ou des exploitants d'établissement.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffhb@ffhandball.net
94046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ff-handball.org

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.759.00044 / N° APE : 9319 Z



HandBall Club Carcassonnais

Le H : l'abrasement del país nòstre.

PAIEMENT

BANQUE	Encaissement	Montant
N° Chèque N°€
N° Chèque N°€
N° Chèque N°€
		TOTAL=.....€

ANCV ou CS: Au nom de

50€ X 25€X..... 20€X..... 10€X..... =

N°

N°

Espèces:

5€X..... 10€X..... 20€X..... 50X..... TOTAL=

5€X..... 10€X..... 20€X..... 50X..... TOTAL=

Carte Bleue montant de=

PARTIE RESERVÉ AU HBCC



HandBall Club Carcassonnais

Le **H** : l'abrasament del país nòstre.

Le mécénat est un moyen de s'impliquer au sein de la communauté associative

Les besoins des équipes :

Le HBCC vous sollicite afin d'apporter votre soutien financier à l'achat de l'un des équipements suivants pour le groupe de votre choix :

- 1 ballon pour chaque joueur
- 1 chasuble réversible pour chaque joueur
- 1 jeu de minibuts (-9ans & -12 ans)
- 1 jeu de réducteurs de cages (-12 ans)
- 1 survêtement HBCC pour chaque joueur
- 1 sweat HBCC pour chaque joueur
- 1 sac de sport pour chaque joueur
- etc.

Un moyen de payer moins d'impôts

Une contrepartie possible offerte :

Le HBCC vous propose de louer un emplacement sur l'afficheur numérique de la Halle Nicole ABAR pour votre entreprise.

Le Mécénat Parents & Entreprises :

L'objectif du mécénat « Parents & Entreprises » est d'apporter un soutien financier au groupe dans lequel évolue votre enfant. Le don effectué permettra l'achat d'équipements pour tous. Les fonds récoltés seront ventilés en fonction du choix réalisé par les parents ou leur entreprise.

Le mécénat valorise l'image de l'entreprise

Explication du financement:

Les versements effectués au titre du mécénat entraîneront **une réduction d'impôts égale à 60% de leur montant** dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires hors taxes (au lieu de 2,25 pour mille auparavant)

Exemple : Achat de survêtements pour un groupe de 12 joueurs HBCC

Coût HBCC : 45 € x 12 joueurs = 540 €
Coût Entreprise : 540 € - TVA = 451,51 €

Proposition HBCC : Don de 900 € au club
Coût réel entreprise après dégrèvement : 900 €
- (60 x 900 / 100) = **360 €**

Soit **une réduction du coût réel de 20 %** par rapport au coût HT entreprise

Le mécénat s'inscrit dans une relation Gagnant-Gagnant.